

RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19

Le gouvernement du Manitoba prend des mesures proactives pour aider à réduire les répercussions de la COVID-19. Celles-ci comprennent :

- suspendre les services aux garderies autorisées à compter de la fin de la journée le vendredi 20 mars;
- recommander aux parents ayant des enfants dans ces garderies de commencer à prendre d'autres arrangements dès que possible, même si les garderies demeureront ouvertes pour le restant de la semaine;
- continuer à permettre aux fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile de poursuivre leurs activités;
- créer des options de garde d'enfants pour les travailleurs de première ligne et les employés des services essentiels qui en ont besoin;
- fermer tous les casinos à partir de minuit le 17 mars.

Les parents qui fourniront des soins de santé de première ligne ou qui sont membres d'un service paramédical, d'incendie ou de police et qui ne parviendront pas à trouver d'autres solutions pour la garde de leurs enfants pendant la suspension des services sont priés de composer le 204 945-0776 ou le 1 888 213-4754 (sans frais).

Conformément aux stratégies de distanciation sociale présentées aux Manitobains et en consultation avec les principaux intervenants, les responsables de la santé publique ont recommandé la suspension des classes dans les écoles de la maternelle à la 12^e année dans la province du 23 mars au 10 avril. Cette mesure est prise pour aider à réduire la propagation de la COVID-19 au Manitoba.

La Province avise aussi que les enseignants demeureront en poste, que ce soit dans les écoles ou à la maison, pour créer des plans d'apprentissage et poursuivre l'enseignement au moyen des options d'enseignement à distance dont ils disposent.

On demande aux parents de garder tous les enfants et les jeunes à la maison s'ils font de la fièvre ou manifestent d'autres symptômes de maladie respiratoire. Les écoles aviseront les parents que les élèves seront renvoyés à la maison s'ils ont ces symptômes.

En outre, les responsables de la santé publique recommandent l'annulation des rassemblements de plus de 50 personnes, conformément aux annonces faites par le gouvernement fédéral.

Les responsables de la santé publique recommandent fortement à tous les Manitobains, y compris les fournisseurs de soins de santé, d'annuler ou de reporter tous les voyages non essentiels à l'étranger. Ils recommandent aussi que tous les voyageurs internationaux s'isolent volontairement et autosurveillent l'apparition de symptômes dans les 14 jours suivant leur retour au Canada.

Les responsables de la santé publique recommandent fortement à tous les Manitobains, y compris les fournisseurs de soins de santé, d'annuler ou de reporter tous les voyages non essentiels à l'étranger. Ils recommandent aussi que tous les voyageurs internationaux s'isolent volontairement et autosurveillent l'apparition de symptômes dans les 14 jours suivant leur retour au Canada.

Les responsables de la santé rappellent aux médecins, aux fournisseurs de soins de santé et aux membres du personnel de soutien qui reviennent d'un voyage à l'étranger qu'ils DOIVENT s'autoidentifier auprès du service de santé au travail de leur organisme ou de leur lieu de travail.

Pour soutenir les efforts de distanciation sociale, le Centre d'inscription et de services aux clients du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, situé au 300, rue Carlton, sera temporairement fermé au public. Le personnel continuera à inscrire les gens à la couverture garantie par l'assurance-maladie du Manitoba et au Régime d'assurance-médicaments du Manitoba par courriel, téléphone, télécopieur et courrier. Les formulaires et les coordonnées se trouvent au :

www.gov.mb.ca/health/mhsip/forms.fr.html.

Hier, la Cour provinciale, la Cour du Banc de la Reine et la Cour d'appel du Manitoba ont toutes adopté de nouvelles dispositions visant à limiter ou à reporter les causes au cours des prochaines semaines. Pour en savoir plus, consultez le

www.manitobacourts.mb.ca/fr/nouvelles/covid-19-update-march-16-2020.

Un nouvel outil d'autoévaluation est maintenant en ligne pour aider les Manitobains à déterminer s'ils devraient téléphoner à Health Links – Info Santé pour être possiblement renvoyés à passer un test ou pour s'isoler volontairement. L'outil fournit des conseils interactifs aux utilisateurs qui se demandent s'ils ont contracté la COVID-19. Cet outil devrait aider à réduire le volume d'appels. Pour en savoir plus, rendez-vous au :

www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html.

Par ailleurs, les personnes qui téléphonent à Health Links – Info Santé peuvent bientôt s'attendre à entendre un nouveau système de réponse vocale interactif. Ce système permettra aux utilisateurs de répondre aux questions de dépistage de la COVID-19 avant d'être

.../3

connectés à un agent, ce qui devrait réduire la durée des appels. Cette technologie devrait être mise en service dès cet après-midi.

Les personnes inquiètes concernant leur exposition à la COVID-19 ou leur risque de contracter cette maladie devraient téléphoner à Health Links – Info Santé au 204 788-8200, ou, sans frais, au 1 888 315-9257, avant de se présenter à un lieu de dépistage. Près de 1 700 patients ont visité les sites de dépistage à Winnipeg et à Thompson au cours des cinq derniers jours, y compris 418 patients hier.

Tous les Manitobains devraient continuer à appliquer les stratégies de distanciation sociale, y compris minimiser les contacts prolongés (plus de 10 minutes) et étroits (moins de deux mètres) avec d'autres personnes en public.

On procède à la finalisation de directives à l'intention des travailleurs de la santé et de l'infrastructure essentielle qui reviennent d'un voyage international en vue de contrer les répercussions sur les services essentiels. Tous les médecins, les fournisseurs de soins de santé et les membres du personnel de soutien qui reviennent d'un voyage à l'étranger **DOIVENT** s'autoidentifier auprès du service de santé au travail de leur organisme ou de leur lieu de travail.

On avise les patients manitobains que leur chirurgie peut être reportée si le chirurgien détermine que la procédure peut être retardée en toute sécurité pour trois mois ou plus sans qu'il n'y ait de conséquences majeures sur la santé des patients. L'objectif de cette mesure consiste à protéger les patients qui sont particulièrement vulnérables à la COVID-19. Les patients qui seront touchés par les annulations comprendront :

- les patients âgés de plus de 70 ans;
- les patients ayant des conditions sous-jacentes importantes;
- les patients dont le système immunitaire est compromis.

On communiquera directement avec les patients pour confirmer que leur chirurgie sera touchée.

Seulement **un visiteur à la fois est autorisé par patient** dans les établissements de soins actifs, comme les hôpitaux, partout dans la province. Cette restriction ne s'applique pas aux parents d'enfants hospitalisés. De plus, des exceptions seront faites pour les circonstances extraordinaires, comme les visiteurs nécessitant d'être accompagnés ou ceux visitant un patient approchant la fin de sa vie.

Le Manitoba et l'organisme Doctors Manitoba se sont entendus concernant de nouvelles options de paiement pour offrir des visites virtuelles et des soins de psychothérapie virtuels en plus des modèles de soins traditionnels, y compris des options de vidéoconférence. Les médecins travailleront avec leurs patients pour utiliser ces options.

Les partenaires de l'industrie du transport doivent veiller à ce que toutes les compagnies soient au courant des importants éléments à prendre en compte pour les passages transfrontaliers essentiels. À l'heure actuelle, afin d'assurer la continuité des services, les responsables de la santé publique n'obligent pas les conducteurs à s'isoler volontairement après avoir traversé la frontière.

Toutefois, toutes les compagnies devraient veiller à ce que les conducteurs ne manifestent aucun symptôme respiratoire avant de traverser la frontière, et prendre toutes les mesures nécessaires si un conducteur présente des symptômes de la COVID-19. Ces mesures comprennent téléphoner à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou, sans frais, au 1 888 315-9257, pour parler à un professionnel de la santé et demander que le conducteur s'isole volontairement jusqu'à ce qu'il soit examiné.

Les personnes de Winnipeg à qui le personnel d'Health Links – Info Santé a demandé de passer un test de dépistage de la COVID-19 devront se rendre dans un lieu de dépistage communautaire. Ces lieux de dépistage communautaire comprennent :

- le centre d'accès communautaire Winnipeg Ouest, au 280, promenade Booth;
- le centre d'accès communautaire Fort Garry, au 135, promenade Plaza;
- la Mount Carmel Clinic, au 886, rue Main;
- le centre d'accès communautaire Transcona, au 845, avenue Regent Ouest.

Des tests sont effectués à ces lieux du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi et le dimanche, de 9 h à 16 h. Les personnes nécessitant un examen, une évaluation ou un test hors des heures d'ouverture seront renvoyées vers les sites de soins urgents et les services d'urgence.

Les personnes dans les régions rurales du Manitoba à qui le personnel d'Health Links – Info Santé a demandé de passer un test de dépistage de la COVID-19 devront se rendre dans un lieu de dépistage communautaire. Ceux-ci comprennent :

- la Thompson Clinic au Plaza Mall, à Thompson, de 9 h à 16 h. ;
- Channing Auditorium du Flin Flon Community Hall, au 2, av. North, à Flin Flon, ouvert de 9 h à 16 h. ;
- Guy Hall, au 28, 1^{re} Rue O., à The Pas, ouvert de 9 h à 16 h.

À mesure que la pandémie de la COVID-19 évolue, tous les Manitobains ont un rôle à jouer dans la réduction de sa propagation et la minimisation de ses répercussions sur les systèmes de soins de santé et les collectivités.

Les stratégies de distanciation sociale pour les tous les Manitobains comprennent ce qui suit :

- annuler ou reporter les événements à grande envergure comptant plus de 50 participants;
- minimiser les contacts prolongés (plus de 10 minutes) et étroits (moins de deux mètres) avec d'autres personnes en public;
- éviter le contact direct (toucher) pour les salutations, comme les poignées de main;
- désinfecter les surfaces fréquemment utilisées;
- suivre les conseils de santé publique en matière d'autosurveillance et d'isolement volontaire s'ils ont voyagé ou ont été exposés à une personne infectée par le virus;
- envisager d'éviter les déplacements, les endroits bondés et les activités réunissant une foule, particulièrement s'ils sont à risque plus élevé.

Les employeurs devraient revoir leurs plans de continuité des activités et prendre des mesures pour que les employés puissent demeurer à la maison lorsqu'ils sont malades, sans faire face à des obstacles comme devoir présenter un billet du médecin, et faire du télétravail si c'est possible. Les employeurs devraient aussi suspendre les déplacements non essentiels liés au travail à l'extérieur du Manitoba et encourager les réunions virtuelles pour réduire les contacts étroits et prolongés entre les personnes.

Il y a eu des signalements de nombreuses escroqueries par hameçonnage liées à la COVID-19. Bon nombre d'entre elles consistent à demander aux gens de donner leurs renseignements de carte de crédit pour qu'ils obtiennent des médicaments à la suite de résultats de test positifs. Ce n'est pas un appel que les Manitobains recevraient de la part des responsables de la santé publique. On avise les Manitobains de ne pas communiquer leurs renseignements financiers, de raccrocher et de signaler l'appel au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 (sans frais).

On encourage les gens à prendre des mesures de prévention courantes, y compris se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 secondes. Il est important de bien se sécher les mains.

Les gens peuvent aussi utiliser des nettoyeurs pour les mains à base d'alcool si leurs mains ne sont pas visiblement sales. Ils devraient également se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir lorsqu'ils toussent ou éternuent, ou tousser ou éternuer dans leur manche.

Se préparer signifie également se renseigner auprès de sources officielles de renseignements pour s'assurer d'obtenir l'information la plus récente et la plus exacte. Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba encourage aussi fortement les médias à faire preuve de prudence lorsqu'ils relatent des nouvelles sur l'évolution de la situation liée à la COVID-19, afin d'éviter les spéculations et rumeurs qui peuvent mener à la diffusion d'informations erronées.